

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 7 (1869)  
**Heft:** 30

**Artikel:** Le docteur Mazelet  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180451>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Le docteur Mazelet.**

Jean-Jacques-Henri-Auguste Huc-Mazelet naquit le 20 juillet 1811, à Morges, où sa famille, venue des Cévennes, s'était naturalisée dans le siècle passé. Il était fils d'un médecin distingué, et par sa mère petit-fils du landamman Monod. Trois personnes principalement contribuèrent à son éducation : son père, sa mère et sa tante.

Le père, homme de beaucoup d'esprit et d'une intelligence supérieure, se faisait particulièrement estimer par son caractère aimable, doux, parfaitement naturel et vrai. Il travailla avec une constante sollicitude à l'éducation de ses enfants; aussi son influence fut-elle grande sur Auguste qui était l'aîné. Il ne perdait pas une occasion de l'instruire, ayant soin de rattacher les nouvelles notions qu'il lui communiquait avec celles qu'il possédait déjà.

La mère n'exerça pas sur lui une influence moindre; car elle était douée des qualités les plus propres à former au bien un fils tel que lui.

La tante d'Auguste, sœur de son père, avait passé plusieurs années à la cour de Russie auprès d'une des jeunes grandes-duchesses, pendant que La Harpe y formait le futur empereur Alexandre I<sup>e</sup>. Sa tâche achevée, elle était revenue au milieu des siens. Son frère, sa belle-sœur, les enfants subirent l'influence de cette femme dont l'esprit égalait le bon sens. Elle avait été mise en relations avec Wieland, Schiller, Gœthe, etc., et soutenait avec ces grands écrivains, ainsi qu'avec son ancienne élève, une correspondance active.

La délicatesse des sentiments, la distinction de l'esprit, la simplicité des manières, le parfait naturel enfin que l'on remarquait chez M. Mazelet ont certainement dû leur origine à des dispositions naturelles et leur premier développement aux soins du père et de la mère; mais c'est sans doute l'influence de la tante qui fit parvenir à la maturité tous ces beaux dons.

L'originalité de son esprit se fit remarquer de très bonne heure; il avait des reparties charmantes. Un jour que sa tante lui avait donné un bonbon pour le consoler de quelque mésaventure, une amie de sa tante lui dit : « On te gâte, Auguste ! » — « Non, répliqua-t-il, on me raccommode. » Il savait toujours se créer une occupation; son esprit inventif était toujours en éveil. Si on lui donnait un jouet, au lieu de s'en servir, il cherchait à en faire un pareil.

La vivacité de son imagination, qui lui faisait souvent oublier ses devoirs, l'entraînait d'autant plus aisément qu'il pouvait les faire au mieux, en très peu de temps, une fois qu'il voulait bien s'y appliquer, étant doué d'une facilité merveilleuse pour l'étude.

L'artiste se révérait déjà chez ce collégien qui mettait tant de vie dans tout ce qu'il faisait. C'était lui qui inventait les jeux, qui mettait en train ses camarades. Très individuel, jamais dominateur, il était chéri d'eux tous, parce qu'il se dépensait volontiers lui-même pour eux. C'est ainsi qu'il les avait organisés en troupe militaire et était devenu leur chef sans conteste. C'est ainsi qu'il avait créé un sénat d'écoliers, qu'il recevait chez lui, dans une salle prêtée par ses parents, et où les collégiens pouvaient se croire chez eux, car on lisait au-dessus de la porte : *Salle du Sénat*. Il poussa cet esprit d'industrieuse et de bienveillante sociabilité jusqu'à fabriquer, à l'aide de ses amis, un bateau qui pouvait porter quatorze personnes.

A Lausanne, Auguste fut admis dans l'auditoire de belles-lettres dès sa quinzième année, et il continua ses études sous la surveillance du landamman Monod, son grand-père. Il se montra à l'Académie ce qu'il avait été au collège, travaillant à ses heures et insouciant du résultat, jusqu'à l'approche des examens, où la fièvre le prenait et lui faisait faire des efforts toujours couronnés de succès, grâce à son excellente mémoire et à sa prompte conception. Sa nature ronde et franche et sa bonté inaltérable lui gagnèrent l'estime et l'affection de ses nouveaux condisciples. Jamais il n'eut aucune brouillerie avec ses amis, parce qu'il ne voyait jamais que le beau côté des choses et des gens.

C'est à Lausanne que sa nature d'artiste prit l'essor. Il s'y montra tout à la fois littérateur, poète et philosophe. Très sensible au bon style français, aucun défaut de forme ne lui échappait. Tout ce qui était vulgaire lui répugnait; aussi écrivait-il d'une manière ravissante, lorsque la nature du sujet laissait à son esprit toute sa liberté d'allures.

Dès cette époque, il montra un grand penchant pour les beaux-arts. Il créa parmi les étudiants une société de musique, où il donnait des concerts avec ses camarades. C'est alors, et par lui, que furent organisés les premiers quatuors de la société de Zofingue, à la suite desquels se sont formés les chœurs zofingiens de Lausanne.

Après avoir passé trois ou quatre ans à Lausanne, il se rendit à Paris en octobre 1830, pour y faire ses études médicales. Dans un premier séjour de dix mois, il s'occupa beaucoup plus de beaux-arts que de médecine ; un désir ardent de se vouer à la peinture ou à la musique lui fit perdre beaucoup de temps.

Pendant la grande épidémie de choléra, en 1832, on créa à Paris un vaste hôpital provisoire de 800 lits. Des fonctionnaires particuliers allaient dans les maisons chercher les cholériques abandonnés pour les apporter dans ces salles improvisées. Le soin de l'établissement fut confié aux meilleurs étudiants en médecine. Mazelet, qui était du nombre, dut coucher dans les salles comme tous ses collègues.

Dès le commencement de son séjour à Paris, Mazelet se trouva en relation avec plusieurs compatriotes des cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, qui étudiaient la médecine ou le droit. Ce fut au sein de cette réunion d'amis que se rédigea la lettre au *Constitutionnel*, qui ne cessait de débiter des bourdes sur la Suisse, et dans laquelle la cavalerie bernoise chargeait le peuple sur le Niesen ; les habitants de Morat sortaient de leur ville pour faire le siège de Murten, etc.

Le *Constitutionnel*, houssillé par les petits journaux, qui avaient reçu le mot, fit *peccavi*, avoua qu'il avait été mystifié et promit d'être plus circconspect. Ce fut l'avocat de M... qui fut le principal auteur de cette plaisanterie.

Pendant ses études, Mazelet suivit les leçons d'Orfila, de Chomel, de Richard, etc., etc., les cliniques de Dupuytren, de Louis, d'Andral, etc.

De retour au pays avec le grade de *doctor medicus parisiensis*, il fut appelé à la cour de Weimar, pour suivre à l'université le jeune prince héritier. Mazelet demeura un an avec le prince, tantôt à Weimar, tantôt à Jéna. Ce fut là qu'il fit sa véritable éducation littéraire, étant obligé de préparer à l'avance des lectures de classiques français, dont le choix lui était confié. En quittant Weimar, il alla passer quelque temps à Berlin pour perfectionner encore ses études médicales. Enfin il rentra dans son pays où il commença à pratiquer. Mais son goût pour les beaux arts et la littérature le domina d'abord plus que le soin de se faire une clientèle.

La mort de son père (1843) qui fut pour lui un grand chagrin, le fit rentrer tout à fait dans la carrière médicale, qu'il a parcourue dès lors avec tant de distinction jusqu'à la fin. Il était, sous ce rapport, en haute estime auprès des hommes compétents. Le jugement du public confirme le leur, et ses nombreux clients sont unanimes pour rappeler son savoir, sa patience, son courage, sa bienveillance inépuisable et son dévouement. Les pauvres et les riches n'ont qu'une voix pour exprimer leur reconnaissance et la consternation où sa mort les a tous plongés.

Mazelet poussait souvent le désintéressement au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Tous les pauvres en parlent, et avec eux un grand nombre de personnes qui auraient été en position de s'acquit-

ter envers lui et auxquelles il ne l'a jamais permis.

Il dirigeait admirablement sa famille, comme on en peut juger par l'éducation qu'il a donnée à ses enfants. Exact et même sévère au besoin, il était cependant leur ami autant que leur père, ne s'imposant jamais à eux. « Apprenons-leur à être généreux et consciencieux, disait-il à sa femme, et le bon Dieu fera le reste. » Voulant les accoutumer à se conduire par eux-mêmes, il cherchait à développer en eux le sentiment de la responsabilité par la liberté.

En 1845, l'opposition libérale acquit en Mazelet un champion aussi ferme que modéré, et ses lumières la servirent très bien. Il publia, pendant quelque temps, une série de petits pamphlets, dont le format exigu et la couverture rose faisaient assez pressentir la tendance pacifique ; mais pour n'être que des *propos en l'air*, comme ils s'appelaient, ils n'en firent pas moins une salutaire impression. Les idées les plus saines et les plus élevées y étaient exprimées dans un langage exquis de verve, de politesse et de fine satire. C'étaient de petits chefs-d'œuvre, rappelant Paul-Louis Courrier. Mazelet publia aussi dans le même temps une comédie : *Jaques Bonhomme*, où nos historiens futurs pourront choisir avantageusement leurs couleurs, quand ils voudront peindre la vie vaudoise de cette époque.

Dès l'origine de l'Eglise libre, Mazelet s'y rattacha ; il la dota plus tard d'un *Recueil de psaumes et de cantiques*.

A Morges, on se souviendra longtemps de toute la peine qu'il s'est donnée pour enseigner le chant de ces cantiques dans des réunions spéciales. — Chose frappante ! peu de jours avant sa mort il avait corrigé, pour la 5<sup>e</sup> édition qui se prépare, le N° 116, ainsi conçu :

Encor quelques jours sur la terre,  
Encor quelque peu de misère,  
Et vers mon Dieu, mon âme se rendra,  
Je vois déjà le bout de la carrière  
Où pour toujours mon combat finira.

En parcourant les diverses systèmes de philosophie, Mazelet avait procédé, avec plus ou moins de conscience de la chose, à un long travail d'élimination, et il s'était arrêté en face des deux systèmes les plus complets : le panthéisme et le christianisme. « Il n'y a, disait-il, que deux alternatives : être panthéiste ou de la religion de Pascal. » Comme on ne naît pas chrétien, on ne le devient pas non plus par soi-même. Mazelet demeura panthéiste, du moins provisoirement jusqu'à l'apparition de la *Philosophie de la liberté*, en 1849.

Cette belle construction de Ch. Secrétan fut pour lui un pont jeté sur l'abîme entre le panthéisme et le christianisme. Mazelet passa le pont d'un pied léste et joyeux, et il vit bientôt avec une satisfaction suprême que toutes les vérités contenues dans le panthéisme, soit en germe, soit dans un état de développement quelconque, se retrouvent dans le christianisme, mais éclairées et vivifiées par les puissantes et splendides vérités qui constituent pro-

rement ce dernier. Dès lors son choix fut arrêté pour jamais.

(*Extrait du Chrétien Évangélique.*)



### Exposition de bébés, à Londres.

On lit dans le *Morning Herald* du 13 juillet :

« Hier, une foule immense se pressait dans les pavillons de Gardens, North-Woolwich, où avait lieu la première Exposition de bébés. Cette Exposition doit durer trois jours. Près de 400 enfants sont exposés, admirables de forme, de figure et de carnation.

» Il se trouve parmi les exposés trois jumeaux (deux garçons et une fille), âgés de dix-neuf jours. Leur mère, Mme Booth, est présente ; elle est la femme d'un ajusteur. C'est elle qui a reçu la gratification royale pour ce cas extraordinaire de fécondité.

» Les candidats ont été très nombreux, trop nombreux même ; aussi des centaines de mères, qui avaient apporté toutes joyeuses leurs enfants jugés par elles admirables, ont-elles été refusées impitoyablement : d'abord la place manquait, ensuite ces candidats n'avaient pas rempli les formalités voulues.

» Il y a eu des éclats bruyants d'indignation, des accès de colère fébrile. On a craincé un instant une manifestation dangereuse contre l'établissement. Heureusement cette colère des mères mécontentes a avorté. Ce n'est pas que l'intention hostile ait manqué : non, mais les exposantes de cette nouvelle tour de Babel n'ont pu parvenir à s'entendre ; et enfin les concurrentes heureuses, les mères acceptées ont été établies avec calme dans le local consacré aux bébés. Les enfants paraissent s'y acclimater très bien, même beaucoup mieux que les mères.

» Ce qui semble manquer surtout dans la salle de théâtre où l'exposition a lieu, c'est une bonne ventilation. Il y fait trop chaud, et l'atmosphère y ressemble beaucoup à une salle préparatoire de bains turcs où la chaleur est étouffante. On ne sait pas si les exposés et surtout leurs mères pourront supporter pendant trois jours consécutifs cet inconvénient. Il faut l'espérer dans l'intérêt de l'Exposition. »



### Quand lè bon lè prau.

(*Tanson su l'air qu'on lai baillera.*)

L'è la fenn' à Djan que taboussè,  
Avoué sa leingua dè serpein ;  
L'a lè duè man su lè coussè,  
Po dèpelhi lè poure dzein ;  
Et Djan lai criè tant que pâu :  
Vâu-tou veni dressi ta soupa !  
Te n'i portant rein qu'onna tappa...  
Vin-tou, dan ? quand lè bon lè prau !  
  
L'è lo menistre, on dzo dè djonné,  
Que pridzè ne sé depoui quand ;  
Et l'eimbîte se bin son mondo,  
Que paraît bin que n'a pas fam.  
Le mondo felè tant que pâu :  
E-t-e dan on pridzo dè sorta ?  
Que mettè la cllia su la porta...  
Venidè, quand lè bon lè prau !

L'è lè colonè que fabrequant  
Ti lè z'an dâi novi kièpi,  
Et poui dai fusi que sè tzerdzant  
Per iô ne dâivant pas parti.  
S'on pouâvè verre dein lo crâu  
Clliâ beinda dè traîna-palasse,  
Dè Dieu sarâi-te pas na grâce,  
Ditè vai?... Quand lè bon lè prau !  
  
L'è ti clliau z'hommo que sè soulant  
Tré ti lè dzo que dâi caion,  
Que tota la dzornâ ie roûlant  
Dau Cafè vaudois au Croton :  
Lau fennè que n'an pas dè trâu,  
Criant prâu que faut pas tant bâire,  
Mâ lè soulon voliant rein crâire...  
Et portant, quand lè bon lè prau !  
  
L'è ti clliau râi, clliau z'empereu,  
Dè la France et dè l'Allemagne,  
Que l'an ti dâi ambassadeu  
Po fêre à traîna lè tsecagne :  
Se tsacon fasâi cein que pâu  
Po fêre à chautâ clliau vaunêse,  
Lè poure dzein saran benaise,  
Câ, ma fai, quand lè bon lè prâu !  
  
L'è lo pape que brouille au djû,  
N'ein vâitc pas na tota drôla ?  
Sè fa dinse pas mau d'ëtiu  
Po reimpailli sa poura chôla.  
Mâ dè berdzi sè fêre lâu  
Porrâi lâi portâ préjudico :  
Faut que fassé bin son service,  
Autrameint... quand lè bon lè prau !  
  
L'è lo tzemin dâu Saint-Gothâ,  
Cî dâu Simpllion, cî dè la Broüie,  
Que l'an quôquè petit retâ,  
Câ ie faut d'abord pllioumâ l'oüie,  
Qu'on lè fasse tré ti s'on vâu,  
Mâ qu'on s'einteinde à l'amiablio,  
Na pas sè bouâilâ que dâi diablio...  
I'è tot de : quand lè bon lè prau !

L. F.



### III<sup>me</sup> lettre sur l'Exposition de Lausanne.

Monsieur le rédacteur,

J'ai été, je l'avoue, trop sévère pour ces pauvres artistes, et je déplore de toute mon âme l'acrimonie avec laquelle je les ai traités, eux et leurs œuvres, dans mes deux premières lettres. Cette conversion subite vous étonnera sans doute ; pourquoi donc ? on en voit tant aujourd'hui, de ces conversions instantanées, qui vous font brusquement passer du ciel à l'enfer et vice-versa. La mienne est motivée : lorsque vous connaîtrez mes raisons, M. le rédacteur, vous m'approuverez, car vous approuvez tout ce qui est bon, et vous savez fort bien que les idiots seuls ne changent jamais d'opinions.

L'autre jour, je lisais dans la *Luzerner-Zeitung*, fort beau journal allemand : le goût des arts semble renaitre à Lucerne, que dis-je, non pas renaitre, mais s'y conserver pieusement ; quelques personnes désirant d'entretenir ce feu sacré, ont organisé une exposition à l'instar de ce qui se passe ailleurs, etc., etc. L'exposition de Lausanne m'avait laissé de si doux souvenirs que je me promis bien de ne pas visiter celle-ci. Je comptais sans mon hôte ; un ami vint me prendre, m'entraîna au sanctuaire et je contemplai.